

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 NOVEMBRE 2010 - 18 h**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie le 17 Octobre 2010 à 18 h 00  
sous la présidence de Françoise BOUGIS, Maire.

**Présents :** M. LAUNEY, M. SAILLARD, Mme CHATEL, M. LECARPENTIER, Adjoints;  
Mme DUCHEMIN M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER, M. PICHON

**Absent(s) excuse (s) :** Mme BEAUGé, M. BAMEUL M. LE FORESTIER M. BAILLEUL

**Absent(s) non excuse (s) :**

**Secrétaire de séance :** Pierre PICHON



**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

1- Mme le Maire fait part de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion sur la proposition d'attribution de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) à Florence JOURDAN qui effectuera cette tâche à l'accueil de la mairie, parallèlement aux missions qui lui sont habituellement confiées. Le Conseil Municipal, institue donc l'IHTS, à l'unanimité.

2- La convention relative à l'organisation de l'Agence Postale Communale (APC) va pouvoir ainsi être passée avec La Poste, à titre définitif. Elle prévoit son ouverture au public à compter du Mercredi 1<sup>er</sup> décembre prochain à 14h aux horaires actuels d'accueil de la mairie, sauf le lundi et vendredi dont la fermeture est prévue à 18h.

3- La formation prévue, sera dispensée à l'APC de la Communauté de Communes de Martinvast, semaine 46 ;

**DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES**

Mme le Maire remet un tableau récapitulatif des dépenses d'investissement engagées, délibérées mais non prévues, ou supplémentaires aux opérations votées au budget primitif :

Budget principal : matériel divers, travaux supplémentaires salle Elan Rural, aux écoles et au stade.

Budget cantine : annulation de titre ancien demandée par M. le Trésorier

Budget assainissement : contrôle des installations d'assainissement individuel

Budget transport scolaire : sortie du car de l'actif, suite à sa vente.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise les mouvements et ouvertures de crédits que nécessitent ses opérations.

**DOTATIONS SCOLAIRES 2010/2011**

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état de répartition des dépenses de la dotation attribuée l'année précédente, présenté par Agnès CHATEL. Considérant que ce principe encadre et limite parfaitement les dépenses affectées aux écoles, il accepte à l'unanimité, de renouveler au profit de chacune d'elles, l'attribution d'une dotation annuelle de fonctionnement dont la répartition s'établit comme suit :

	<b>ECOLE MATERNELLE</b>	<b>ECOLE ELEMENTAIRE</b>
<b>Fournitures</b>	45 € / enfant	45 € / enfant
<b>Noël</b>	8 € / enfant	8 € / enfant
<b>Matériel, animations et sorties en lien avec projets pédagogiques –y compris matériel pour salle de sports (sauf piscine)</b>	10 € / enfant	15 € / enfant
<b>Participation à la sortie scolaire de fin d'année</b>	10€ / enfant	10€ / enfant
<b>Matériel de l'enseignant</b>	100 € / classe	100 € / classe
<b>Jeux de cour de récréation (réajustement possible en fonction du nombre de classe)</b>	800 € / école	200 € / école
<b>Coopérative</b>	200 € / classe	200 € / classe



**7- Animations** : Richard LECARPENTIER informe que :

- le flash Infosottevast va prochainement être édité
- Jérôme Moulin, président du Comité du Tourisme de Valognes a accepté l'insertion dans le dépliant ad hoc, des parcours de randonnée qui seront établis par la commune.
- dans l'optique de la bourse d'échange prévue le 15 mai 2011, Monsieur Doguet de l'association des Jardiniers de France, va apporter son aide. En contrepartie, la commune décide d'adhérer, à raison de 27 €, à cette association qui édite une revue jardinage.
- la mise en place des illuminations de fin d'année est prévue semaine 52.

**8 – Divers** :

- *lavoir de la Caudière* : Jean-Pierre TOLLEMER, à la suite du contact qu'il a eu avec Delphine Robin du Syndicat de la Douve, informe qu'il existe une norme légale de débit des lavoirs. Le problème d'assèchement semble difficile à résoudre du fait qu'il est interdit d'apporter des transformations sur le cours d'eau.
- *ZA* : Mme le Maire fait part de l'évolution positive du projet, à savoir que la vente Chedville est signée, qu'un premier permis de construire est en instruction et que Me Hervieu est désormais en possession des derniers éléments pour finaliser les ventes.
- *travaux RD 62* : la fermeture de la route va être prolongée du fait de problèmes d'acquisitions foncières, rencontrés par le Département. De ce fait, les travaux du pont vont être poursuivis.
- *mobilier urbain* : acceptation du devis présenté par Eric SAILLARD pour l'acquisition d'une dizaine de corbeilles.
- *vœux 2011* : toute la population y sera invitée le vendredi 7 janvier à la salle de l'Elan Rural
- *réforme territoriale* : quelques échanges à ce propos.

**En l'absence d'autre question ou information, Madame BOUGIS propose de lever la séance à 20 h 30**

Le Maire,  
Françoise BOUGIS